

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC

POLITIQUE DE FORMATION

Préambule

Cette politique se doit d'être utilisée à titre de guide pour diriger la prise de décision visant l'autorisation de remboursement de frais de cours ou de perfectionnement d'un employé ou d'un administrateur 4-H.

Politique proposée

- ✓ Cette politique s'applique aux employés de statut permanent et aux administrateurs 4-H;
- ✓ Le personnel ou administrateur désirant poursuivre du perfectionnement, devra présenter son projet au préalable à la direction des clubs 4-H pour solliciter la participation financière du Mouvement;
- ✓ Deux officiers, dans le cas de la direction ou d'un administrateur, et la directrice et un administrateur, dans le cas des employés, pourront autoriser une telle dépense pourvue qu'ils y aient les disponibilités budgétaires et dans la mesure où les modalités suivantes soient respectées:
 - L'employé devra justifier la participation à ce cours ou session de formation en faisant la démonstration des bénéfices que les 4-H pourraient retirer au sujet de la formation prévue et en stipulant le coût d'inscription et en donnant une description du cours.

Limite de participation financière

- ✓ Les 4-H rembourseront les frais de cours selon la proportion autorisée et selon la grille de participation financière présentée ici bas.
- ✓ L'employé s'engage à suivre le cours au complet et les 4-H s'engagent à rembourser le dit cours seulement si l'employé a complété ce cours et qu'il (elle) a réussi l'examen en fin de cours au cas où celui-ci s'applique.

Grille de participation financière

Les 4-H rembourseront les frais de cours selon le bénéfice que recevront les 4-H:

- Si le cours est ordonné par le Mouvement, les 4-H rembourseront les frais de cours, de séjours et de matériel pédagogique à 100 %;
- Si le cours est autorisé suite à la demande de l'employé, les 4-H rembourseront seulement les frais d'inscription et selon le bénéfice qu'en recevra les 4-H :
 - **100 %** - Si le cours est jugé essentiel à l'exécution des tâches de l'individu (ex. la personne doit obtenir une formation spécifique pour entreprendre un projet spécifique).